

PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 03 octobre 2017 à 20h30

Sous la présidence **de M. LOOS Jean-Blaise, Maire.**
Etaient présents : **Mmes. HURSTEL Lucienne, BOUILLÉ Laurence, ROHR Agnès, SCHWOEHRER Martine, et MM. KEUSCH Jean-Jacques, LAUFFENBURGER Mathieu, DEMOUCHE Sébastien et GASCHY Christophe**
Absentes excusées : **Mmes SCHWOERTZIG Sabrina et GASCHY Virginie**
Secrétaire de séance : **Mme ROHR Agnès**

Avant de débiter la séance, le Maire tient à remercier M.GACHY Christophe ainsi que les autres personnes impliquées pour l'organisation de la sortie annuelle du Conseil Municipal.

038. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 24/07/2017.

039. PARTICIPATION FINANCIERE ACSL - SALLE SOCIOCULTURELLE

Le Maire rappelle que l'ACSL a participé financièrement aux travaux de la salle socioculturelle à hauteur de 110 000 € (Construction et équipement scène).

En sus se rajoute l'emprunt de 70 000 € réparti en annuités. Toutefois, l'ACSL est en mesure de rembourser l'emprunt par anticipation. Un premier remboursement anticipé de 20 000 € a été effectué en 2016. Le solde d'un montant de 38 864 € fera l'objet d'un remboursement anticipé fin 2017 comme souhaité par ladite-association.

La participation totale de l'ACSL pour les travaux se sera donc élevée à 180 000 €.

Après débat, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le remboursement du solde d'un montant de 38 864 € par l'ACSL
- **CHARGE** le Maire d'émettre le titre de recette correspondant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

040. PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire rappelle que les communes en collaboration avec les écoles avaient la possibilité de remettre en place des rythmes scolaires sur 4 jours dès la rentrée 2017/2018. La demande a été déposée auprès de l'inspection académique, qui a donné une suite favorable en parallèle du service des transports scolaires. De ce fait, cela implique un nouveau calcul de la durée hebdomadaire de service des ATSEM.

Ce calcul a été effectué en fonction des nouveaux horaires retenus et de l'accompagnement en bus des enfants (RPI et périscolaire).

Le Maire propose ainsi de modifier la durée hebdomadaire de service de :

- Mme Michèle SCHMITT : elle est actuellement à 36/35^{ème} rémunérés 33/35^{ème} et passerait à **34/35^{ème} rémunérés 31/35^{ème}** répartis comme suit : 16/35^{ème} annualisés à 13/35^{ème} pour les fonctions d'ATSEM et 18/35^{ème} pour les fonctions d'agent d'entretien.
- Mme Christine WESCHLER : elle est actuellement à 17/35^{ème} rémunérés 14/35^{ème} et passerait à **18/35^{ème} rémunérés 14,5/35^{ème}** répartis comme suit : 12/35^{ème}

annualisés à 9,75/35^{ème} pour les fonctions d'ATSEM et 6/35^{ème} annualisés à 4,75/35^{ème} pour les fonctions d'accompagnatrice dans le bus (périscolaire).

Ces propositions ne faisant pas l'objet d'une modification de plus ou moins 10 %, il n'est pas nécessaire de les soumettre pour avis au Centre de Gestion du Bas-Rhin.

Après délibération, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** les modifications des durées hebdomadaires de service des agents concernés ;
- **APPROUVE** la mise en place au 1^{er} septembre 2017 conformément à l'approbation des nouveaux rythmes scolaires applicables à la rentrée 2017/2018.

ADOpte À L'UNANIMITE

041. RECUPERATION DE CHARGES COMMUNE DE SCHWOBSHEIM (FRAIS TRACTEUR 2016)

La Commune de Boesenbiesen met à disposition de la commune de SCHWOBSHEIM, le tracteur communal. Il y a donc lieu de facturer une partie des frais d'entretien et d'utilisation. Cette participation s'élève à **223.28 €** pour 2016.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **APPROUVE** le montant des charges à récupérer auprès de la Commune de Schwobsheim pour l'année 2016.

ADOpte A L'UNANIMITE

042. AVIS PLU DE BALDENHEIM

POINT AJOURNE

043. DIVERS ET INFORMATIONS

a. Aménagement espaces verts

Le Maire sollicite la commission fleurissement afin de mener une réflexion quant à l'aménagement des espaces verts l'entrée Nord du village.

b. Marché de Noël

Cette année le marché de Noël sera organisé à Boesenbiesen. Le Maire propose à "BS Dynamique", organisatrice de l'évènement, de l'aider au montage et au démontage des chalets en mettant à disposition les membres du Conseil Municipal. Après vote, la proposition est approuvée à l'unanimité sous réserve que le marché se déroule sur la place de la mairie. BS Dynamique doit encore communiquer la date exacte du marché.

c. Lotissement Nachtweid

Le Maire suggère de mener une réflexion quant à l'ouverture d'une nouvelle tranche dans le lotissement. Contact doit être pris avec l'ATIP pour connaître les démarches à réaliser. Ce point sera traité dans un prochain conseil municipal. Par ailleurs, les travaux de voirie dans la 2^e tranche seront réalisés dans les mois à venir.

d. Portail salle

Le Maire a présenté le dernier projet concernant le portail. La solution retenue est celle présentée à savoir un portail coulissant et un portillon comprenant une partie mobile et une partie fixe. Ce dernier devra pouvoir être démontable dans le cadre des manifestations organisées.

e. RAI - proposition local jeune

Le RAI propose l'ouverture d'un local pour l'organisation d'activités diverses à l'attention des jeunes. Ce local jeune s'inscrit en complément de ce qui est déjà proposé par le Club des Jeunes. Un RDV sera prochainement organisé avec le RAI pour les modalités de mise en œuvre.

f. Fête des aînés

Suite à une demande de la chorale quant à savoir si elle animera la prochaine fête, le Maire a confirmé sa participation. La date est fixée au 14 janvier 2018.

g. Travaux entrée nord

Le Maire soulève les problèmes rencontrés avec les entreprises chargées des travaux de voirie. En effet, le rendu final n'est pas vraiment satisfaisant. Le Maire souhaite à cet effet rencontrer les dirigeants de chaque entreprise pour leur faire part de la situation.

h. Entretien Voirie

Les élus font part de leur mécontentement quant au travail réalisé sur le pontage des fissures. La Communauté de Communes en a été informée. Un courrier sera adressé à l'entreprise concernée.

i. Elagage

Il est demandé d'élaguer certains arbres, qui par leurs branchages denses, gênent la visibilité des conducteurs aux intersections.

j. Panneau de signalisation

Sur demande de Mme Agnès ROHR, le Maire propose de réunir la commission des travaux pour mener une réflexion globale sur l'installation de panneaux de signalisation (bâtiments communaux, entreprises, etc...)

k. Salle socio culturelle

Les élus sont informés qu'une réunion a eu lieu avec le maître d'œuvre ainsi que l'entreprise chargée de l'enduit extérieur. Au final, l'expert, présent, a indiqué qu'il pourrait s'agir d'un problème lié à la structure et non pas au crépis. Le maître d'œuvre doit étudier les plans de la structure dont on attend les conclusions.

l. Remplacement congé maternité

Le Maire informe les élus qu'un agent a été recruté afin de remplacer la secrétaire Dorine BECK dans le cadre de son congé de maternité. Il s'agit de M. Colman BOYLE, recruté du 1^{er} octobre jusqu'au 15 avril 2018. Des aménagements horaires seront mis en place à compter du 1^{er} novembre, un article paraîtra dans la prochaine note à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 22 heures 30 minutes.